AIRE URBAINE

PAYS DE MONTBÉLIARD Éducation

Réforme du bac : profs et parents grondent

Précipitation, hausses des effectifs au dos inégalités… La mesure inquiète fortement. Assurant le SAV, le recteur tente la pédagogie en argentant le terrain. Exemple au lycée Germaine-Tillion à Montbéliard.

Dans le domaine de l'éducation, il s'agit incontestablement d'une forme de big bang. Le bac nouvelle formule interviendra en 2021. Et ce seront les élèves qui entrent en seconde à la rentrée 2019 qui l'inaugureront.

Dès lors, les filières actuelles (S, ES, L) auront disparu. Au profit de spécialités (trois matières au choix de quatre heures en première, deux en terminale, auxquelles s'ajouteront des enseignements optionnels). Ces spécialités, qui varient en fonction des établissements, seront articulées autour d'un tronc commun où l'on retrouve le français (uniquement en première), la philosophie (uniquement en terminale), l'histoire-géo, les langues, l'enseignement scientifique, l'enseignement moral et civique ou l'EPS. Mais pas les mathématiques !

Face à la fronde, le recteur d'Académie, Jean-François Chanet, laboure le terrain. Une table ronde a réuni professeurs, enseignements, élèves et parents d'élèves au lycée Germaine-Tillion.

Pourquoi la réforme

C'est quelque chose sur laquelle bon nombre s'accordent lorsqu'on parle du bac : la nécessaire réforme du système actuel. « Le bac général est une production de bacs à la marche forcée », juge le recteur. « Il est plaisant de regarder les pourcentages de réussite, mais on oublie de dire que les mêmes élèves échouent à hauteur de 50 % le passage de Licence 1 à Licence 2 (du nom de diplômes universitaires, NDLR) », poursuit le directeur académique des services départementaux, Jean-Marie Remondi.

« Les taux sont des tuyaux d'orgue qui n'ont plus aucun sens. En terminer avec, c'est pas l'regrett de la réforme. Être systématiquement contre tout changement, ça consiste à vouloir défendre hier ou avant-hier ».

Une dernière phrase du recteur qui a heurté une professeur. « Je suis blessée car nous sommes d'accord. Il faut que les choses changent. Mais il faillait le faire progressivement, selon le principe d'un monitoire actif : on teste et on voit ». Une autre : « On a le sentiment de ne pas être écoutés et que l'urgence tient plus à la nécessité de simplifier pour réduire le coût ».

Entre flou et calendrier serré

« C'est une réforme floue pour nous, ça fait un peu peur », exprime une élève. Une mère de famille s'interroge : « Comment choisir ? Où aller ? » Un papa : « Avoir à choisir, en fonction de son orientation, entre plusieurs établissements, renforce la difficulté ». Les enseignants jugent, quant à eux, que l'orientation, plus livre qu'auparavant, et qui doit s'effectuer au 2e trimestre de seconde, est « trop précoce ». De plus, selon eux, voilà qui « renforcerait les inégalités sociales liées à une liberté de choix toute relative qui profiterait avant tout aux élèves et familles les mieux informées ».

« On oublie le tronc commun », oppose le recteur, « qui comporte seize heures, soit plus que les spécialités qui en comptent douze et qui sont moins déterminantes que les filières actuelles. On ne creusera pas plus d'écarts que le système actuel a entretenus depuis des années ». Quant à la mise en œuvre, Jean-François Chanet le concède : « Certes les temporalités pédagogique et politique ne sont pas les mêmes, mais cette réforme, soit on la subit, soit on adopte une attitude plus active ».

Effectifs et mobilité

C'est un point qui inquiète les enseignants : la hausse du nombre d'élèves par classe. « Nous avions un seuil à 28 en seconde, ce sera 35, avec plus d'hétérogénéité, ce ne sera plus possible », estime l'un d'eux. « En classe technologique, c'est ingérissable », reprend un collègue. « 35 élèves n'est pas une norme », rétorque le recteur, « mais une situation où l'on arrive ici ou là ». À la « mutualisation » de sorts à pouvoir étudier dans deux établissements distincts, un père de famille s'inquiète des déplacements. Un problème bien plus prégnant en zone rurale.

Formation et programme

Une autre crainte tient dans la formation des enseignants et des programmes à venir. « Comment préparer nos élèves aux épreuves du bac dont on ne connaît pas encore la teneur ? » « Le programme définitif n'est pas encore connu, mais nous avons des éclaireurs déjà et les premières formations, élaborées par l'université, débutent fin janvier », répond Jean-François Chanet. Lequel, dans un délicat exercice de démiurge, n'a pas fini de faire de la pédagogie.

Sébastien MICHAUX

La nouvelle formule du bac entrera en vigueur en 2021. Et ce seront les élèves qui entrent en seconde à la rentrée scolaire 2019 qui l'inaugureront. Mais la réforme est déjà en marche… Photo Alexandre MARCHI

LES SPÉCIALITÉS ET OPTIONS PROPOSÉES PAR LYCÉE

Lycée Georges-Cuvier (Montbéliard)

Spécialités proposées :
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Anglais
- Espagnol
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Numérique et sciences informatiques
- Art théâtre

Options proposées :
En classe de seconde générale
- Latin
- EPS
En classe de seconde technologique
- Atelier artistique
En classe de première
- Latin
- EPS

Lycée Germaine-Tillion (Montbéliard)

Spécialités proposées :
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

Options proposées :
En classe de seconde générale
- Latin
- Grec
En classe de seconde technologique
- Biotechnologies
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation techno
En classe de Première
- Latin
- EPS

Lycée Armand-Peugeot (Valentigney)

Spécialités proposées :
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Italien
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Littérature et LCA
- Numérique et sciences informatiques

Options proposées :
En classe de seconde générale
- Latin
En classe de seconde technologique
- Sciences et laboratoire
En classe de première
- Latin

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : LES ÉTABLISSEMENTS SUPPORTS

La mutualisation est à l'entre. Ce qui sous-entend mutualisation de certains enseignements de spécialité et options mis entre lycées d'un même secteur de manière à augmenter l'accessibilité des élèves à une offre d'enseignements diversifiée. Cela permet d'offrir à un élève la possibilité de suivre une spécialité proposée dans un autre lycée, de sorte à lui ouvrir davantage de combinaisons.

Arabe, arts plastiques, théâtre : Lycée Cuvier comme établissement support

Chinois, cinéma audiovisuel : Lycée Tillion

Italien : lycée Armand-Peugeot

Photo d'archives Lionel VADAM

« Il n'y a pas que des mauvais aspects à travailler dans l'urgence. Ce que je vois, c'est qu'il y a urgence à changer le bac. »
Jean-François Chanet, recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté

Le BTS Assistance technique d'ingénieur est en danger

Ce BTS ATI est le seul que compte le territoire, très marqué par l'industrie, mais il pourrait disparaître. Photo d'archives

Une entrevue devrait se tenir avec le recteur cette semaine.

En attendant, la fronde s'organise car du côté du lycée Germaine-Tillion, on ne veut pas voir disparaître le BTS ATI (assistance technique d'ingénieur), comme cela semble se profiler, à la rentrée prochaine.

Ici, dans cette section, la seule du secteur, qui sanctionne deux années postbac, on forme des jeunes aux métiers de l'industrie : chargé de projet et chargé d'affaires, gestion de production, gestion de qualité, maintenance, validation de pièces prototypiques, prévention…

Gérald Olivier, l'enseignant coordinateur, monte au créneau pour sauver une filière qui offre, mentée 6/6, de nombreux débouchés en termes d'emploi. Et notamment dans l'aire urbaine, une terre industrielle.

Pourquoi le rectorat envisage-t-il de fermer ce BTS à la rentrée prochaine ?

S'il est cette question de gain de postes, je me bats avant tout pour l'industrie puisque cela représente dans le secteur des dizaines de milliers d'emplois. Ceci dit, on nous oppose essentiellement des résultats médiocres, 50 % de réussite l'an passé, et plus encore des effectifs insuffisants. Sur ce dernier point, il est vrai qu'après la fusion, voilà trois ans, des lycées Viette et Tillion, on a perdu du monde en route. Mais ce n'est plus vrai aujourd'hui !

Le nombre d'étudiants est-il convenable désormais ?

La section compte quinze places en 1re année, elle est pleine. C'est d'autant plus remarquable que dans l'ensemble des lycées de l'académie, le nombre de BTS au complet est inférieur à 50 %. Mais il y a autre chose de remarquable : c'est la mixité du BTS ATI. C'est l'un des rares de l'académie où l'on mélange des scolaires, autrement dit des étudiants classiques, avec des candidats en contrat d'apprentissage et d'autres, généralement plus âgés, en formation continue. Or, le rectorat ne s'intéresse, dans sa prise de décision, qu'à la première catégorie, les scolaires, en occultant les autres. C'est d'autant plus paradoxal que le ministre de l'Éducation crie haut et fort que la mixité, c'est l'avenir. Et là, on la supprime ?

Si ce BTS venait à disparaître, où les candidats devraient-ils se rendre au plus près ?

Il en existe un au lycée Saint-Paul de Besançon, mais c'est un établissement privé. Entre les frais de scolarité et l'éloignement, ça va poser des soucis à de nombreuses familles. Il faut savoir que 40 % des jeunes sont issus de catégories défavorisées.

Il reste l'apprentissage…

Ce n'est pas donné à tout le monde cependant car il faut passer des entretiens, des tests de recrutement. Or voilà qui peut s'avérer un véritable écueil. Nous, on prend tout le monde et on permet à des jeunes d'avoir un diplôme supérieur. Et qui ouvre à différents métiers.

Vos étudiants trouvent-ils facilement du travail en sortie de cursus ?

Il y a de l'emploi au bout bien sûr. Le plus souvent, ça commence par de l'intérim, mais après un à deux ans, il s'agit de postes fixes. Il faut savoir aussi que beaucoup d'entreprises, lesquelles n'ont pas forcément les moyens de s'offrir toutes les compétences dont elles auraient besoin en interne, font appel à nos étudiants pour des stages. Ça ouvre aussi des débouchés.

Recueilli par S.Mz

Rédaction
Montbéliard
03 81 91 51 51
bernadette.m@estrepublicain.fr
48, rue Cuvier
25200 MONTBÉLIARD

https://www.facebook.com/lestrepublicainbelfort/lestrepublicainmontbeliard/
https://twitter.com/estrepublicain
CLAUDIA MPC
0 800 082 201
eader